Radio-Réveil

LA NOUVELLE STATION RADIO P.T.T.-NORD

Comme il est annoncé d'autre part, une cérémonie marquera demain samedi le commencement des travaux de la future station à grande puissance appelée à remplacer dans quelques mois l'installation actuelle de « Radio-P.T.T.-Nord ».

Nous avons à plusieurs reprises indiqué les raisons qui ont incité à examiner la question du déplacement de cette installation. Dès sa création dans le centre même de la ville, le poste émetteur s'attira des récriminations d'auditeurs lillois gênés dans leurs réceptions habituelles de stations étrangères par la proximité de l'antenne. Certes, peu à peu, grâce à des dispositifs efficaces qui furent utilisés, cette gêne s'atténua. Mais on peut continuer à considérer comme une hérésie une installation émettrice un peu importante dans l'intérieur d'une ville. Il y avait donc, pour cela, utilité de déplacer à distance convenable, cette installation.

D'autre part, l'encombrement de l'éther européen est tel à l'heure présente que toutes les longueurs d'onde utilisées sont rapprochées au point de se gêner souvent mutuellement. Ainsi, la fréquence sur laquelle émet notre poste est à certaines heures, et surtout le soir, interférée par les fréquences voisines utilisées par Catalana, Morawska et surtout Londres National. Notre puissance-antenne est dans ces conditions trop réduite pour pouvoir maîtriser ces interférences dans notre cercle normal d'écoute. Il y a donc lieu d'en envisager une sérieuse augmentation.

Enfin, l'importance de la région du Nord dans maints domaines, tant artistiques qu'économiques, mérite incontestablement une voix plus puissante que celle dont nous disposons aujourd'hui. Qu'on songe, en effet, que les 500 watts que nous rayonnons constituent la plus faible puissance de tous les postes d'Etat. Or, le Nord est la plus importante région économique de France. En ceci aussi s'impose donc l'augmentation de notre rayonnement.

Tous ces éléments ont conduit l'Administration des P.T.T. et l'Association de Radiophonie à résoudre cette grave question. L'Association chargée par les P.T.T. de faire la preuve matérielle que l'opinion publique la soutenait dans son désir d'une nouvelle station, a recueilli d'importantes subventions. Le Conseil général du Nord a voté une somme de cent mille francs dans ce but. Le Conseil général du Pas-de-Calais a attribué 50.000 fr. Des certitudes formelles que vont suivre d'autres précieuses participations sont à l'heure actuelle parvenues. On en aura la preuve d'ailleurs demain.

Dans ces conditions, l'Association a immédiatement acheté le terrain nécessaire, à Camphin-en-Carembault ; elle a commandé les deux pylônes de cent mètres qui vont incessamment arriver en gare de Phalempin. Et demain samedi aura lieu sur le terrain de Camphin, en présence de M. le ministre des P.T.T., la cérémonie du premier coup de bêche qui y sera donné pour édification du premier pylône.

Demain, à 17 heures, seront donc rassemblées toutes les personnalités officielles et privées intéressées à la Radiophonie dans le Nord. Naturellement — et pour la première fois sur cet emplacement d'où partiront dans l'avenir vers les infinis européens tant de « trains d'ondes » qui véhiculeront nos émissions — notre microphone s'y trouvera qui permettra à tous nos auditeurs de suivre cette cérémonie. Les adhérents de l'Association qui désireraient d'ailleurs aller sur le terrain en auront la faculté en prenant l'autobus Lille-Lens à son départ près du Grand-Théâtre de Lille. La S.T.A.R.N. fera un arrêt facultatif en face de l'emplacement de la station.

Ainsi commenceront demain, pour être ensuite sans relâche poursuivis, les travaux du plus grand « Radio-P.T.T.-Nord », dont on parle beaucoup depuis un an et qui entre en réalisation pour le plus grand bénéfice moral de notre région.

Léon PLOUVIET,
Chef de la station « Radio-P.T.T.-Nord ».

::: LE TÉLÉCINÉMA EN AMÉRIQUE :::

Des informations des Etats-Unis annoncent qu'un « spectacle radioélectrique » a été donné, pour la première fois, devant un auditoire de 2.500 personnes réunies dans un théâtre de Schenectady.

Sur un écran de deux mètres carrés, les spectateurs ont pu voir s'animer des personnages situés à plus de deux kilomètres de là et dont l'image était transmise au moyen d'ondes électriques.

Des artistes d'une troupe ambulante avaient été invités, par les laboratoires radioélectriques de la « General Electric » situés à 2 kilomètres, de se prêter à cette démonstration. On les vit arriver, sourire, plaisanter, chanter, allumer une cigarette, saluer. Le téléphone reliait la scène au laboratoire et on pouvait, de la salle, commander des mouvements aux personnages qui répondaient aussi instantanément que s'ils avaient été présents.

LES DISTORSIONS EN BASSE FRÉQUENCE

— Suite —

Avant d'aborder la distorsion en basse fréquence, nous avons étudié dans notre article précédent, les rapports qui existaient entre la fréquence, l'intervalle et la hauteur d'un son.

Mais revenons à la distorsion.

Si nous considérons un bruit quelconque, une voix humaine, un coup sur un gong, etc., ce bruit pourra être virtuellement décomposé en un nombre de sinusoïdes pures, soit de sons simples d'amplitudes différentes. C'est ce que l'on fait dans les expériences de Helmholz, où un bruit donné fait trembler 5 ou 6 capsules dans une échelle d'une trentaine.

Ces capsules communiquant leurs vibrations à une flamme, on peut au miroir tournant voir la forme sinoïdale que prennent celles-ci dans le temps.

Ce résultat physique est d'ailleurs confirmé par une étude mathématique. On parle devant une membrane assez analogue à celle d'un microphone, sur le centre de laquelle est fixé un petit miroir d'un poids insignifiant qui reflète un rayon lumineux et lui fait décrire une courbe sur un écran. Cette courbe est en somme la courbe périodique propre du son étudié. Au lieu d'une sinoïde pure, c'est une courbe très bosselée. Or, on sait décomposer une courbe périodique quelconque en une somme de sinusoïdes. Celles-ci ont des périodes moitiés, tierces, quartes de la fondamentale et des amplitudes de plus en plus petites ; il y en a d'autant plus que la courbe a des coudes plus brusques. On voit donc que les fréquences en acoustique ne sont pas seulement successives : elles sont aussi, et le plus souvent, simultanées.

Quand les fréquences simultanées sont harmoniques l'une de l'autre, on a la notion de note accompagnée de celle de timbre. Le la du piano, du piston, de M. X. ou de M. Y. diffèrent par leurs timbres, par leurs harmoniques, mais ont une même fondamentale. Un coup de poing, sur la table, au contraire, ne présente pas ce caractère ; il n'y a pas prédominance d'une période quelconque.

Ce qui précède et qui peut passer pour une inutile digression va bientôt trouver une ample justification.

En somme, la distorsion vient de ce que l'ampli n'a pas le même coefficient d'amplification vis-à-vis de toutes les fréquences. Ce serait une grosse erreur de tenir ce raisonnement simpliste tenu par nombre d'amateurs novices : « Bah ! mon appareil amplifie très bien jusqu'à 2.000 périodes ! On en sera quitte pour le faire marcher surtout avec des sons graves, évitant les voix de soprani. »

Le baryton a très bien des harmoniques qui vont chercher 3.000 périodes et qui justement créent le timbre, la physionomie, le modelé de la voix. Les supprimer, c'est vouloir ramener le baryton au tuyau d'orgue. La seule différence entre le cacatoès et le ténor de l'Opéra, c'est les harmoniques et non la fondamentale.

Cela dit, regardez de quoi se compose le système amplificateur et vous trouverez : des lampes, des organes de liaison, qui le plus fréquemment, chez l'amateur, sont des transformateurs mais qui peuvent être des selfs ou des résistances, et enfin un organe de restituteur : le haut-parleur. Eh bien tous les trois sont cause de distorsion.

A suivre AMATOR.

VENTE EN GROS — CATALOGUE FRANCO

C.E.P.M.A. 80, r. du Molinel, LILLE

Ouvert le Dimanche, de 10 à 12 heures

PIÈCES DÉTACHÉES et POSTES COMPLETS

La réaction est le dernier réglage à manœuvrer, recherchez les stations en décroché et non en accroché.

L'ÉCOLE DE L'AMATEUR

L'Alimentation d'un poste

— SUITE —

LES FILTRES

Nous avons exposé, dans notre dernière chronique, le principe de l'alimentation d'un poste radiophonique par le courant du secteur de distribution en alternatif. Ce principe repose sur la séparation, à l'aide d'appareils redresseurs appropriés, des alternances du courant qui change de sens à chaque période, et à la régularisation du courant « haché » qui résulte de cette séparation pour en faire un courant continu.

C'est cette deuxième partie du problème qui est la plus délicate à solutionner.

S'il est, en effet, relativement facile, à l'aide de valves ou de soupapes appropriées, de séparer les alternances, il est moins commode de ressouder les morceaux d'alternances pour en faire un courant continu ou du moins dont les ondulations sont assez atténuées pour ne pas influencer les réceptions.

Si ce résultat n'est pas atteint, l'ondulation du courant provoque un ronflement plus ou moins intense, mais toujours désagréable.

Cette transformation du courant redressé intermittent peut être pratiquement réalisée par deux procédés : le premier consiste à employer un accu-tampon, le second repose sur l'utilisation des dispositifs appelés « filtres ».

L'emploi d'un accu-tampon dont le schéma de montage est représenté par notre figure 1 est, théoriquement, très séduisante, puisqu'il suffit de shunter les bornes d'alimentation

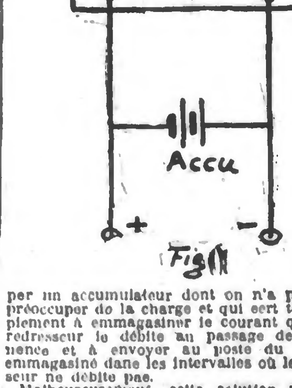

Fig. 1

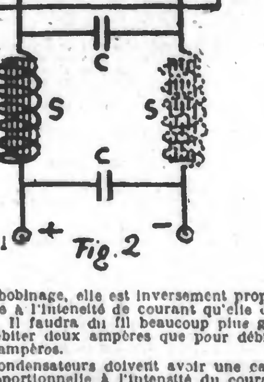

Fig. 2

par un accumulateur dont on n'a pas à se préoccuper de la charge et qui sert tout simplement à emmagasiner le courant quand le redresseur le débite au passage de l'alternance et à envoyer au poste du courant emmagasiné dans les intervalles où le redresseur ne débite pas.

Malheureusement, cette solution présente un certain nombre d'inconvénients qui la rendent peu pratique. En effet, l'accumulateur-tampon demande autant de soins et d'entretien que l'accumulateur ordinaire et on retombe ainsi dans la sujétion dont on voulait se libérer ; d'autre part, il faut que le débit du redresseur soit assez élevé pour maintenir la charge de l'accu-tampon à un niveau suffisant, faute de quoi la périodicité du courant réapparaît et fait ronfler la réception. C'est pourquoi l'emploi de l'accu-tampon est limité au cas de l'alimentation de chauffage où les résultats qu'il donne compensent les inconvénients.

On préfère donc à ce procédé, surtout en ce qui concerne l'alimentation plaque, l'emploi des filtres qui, s'ils sont judicieusement établis, apportent une solution élégante et pratique au problème.

Un filtre est donc un dispositif qui doit donner au courant fragmentaire sortant du redresseur une forme continue et il y parvient en combinant les propriétés des selfs et des condensateurs.

Il serait trop long et trop compliqué de donner ici une théorie des filtres. Il me suffira d'indiquer que tandis que la self, introduite sur le passage du courant, sert de frein pour les variations d'intensité, le condensateur, placé entre les deux conducteurs, emmagasine et restitue, comme le ferait un accumulateur, des quantités variables de courant. Ainsi, par le jeu de ces deux appareils, le courant qui sort du filtre est-il presque rigoureusement continu.

On donne aux filtres la disposition que représente notre figure 2. On voit qu'à la sortie du redresseur le courant « haché » passe par deux selfs à noyau de fer entre lesquelles sont montées deux condensateurs.

Nous avons figuré en pointillé une des selfs, parce que, dans la pratique, on se contente d'une seule self, dont l'inductance est égale à la somme de celles des deux selfs théoriques.

Pour répondre à la mission que l'on confie à un filtre, les éléments de celui-ci ne doivent pas être quelconques. La self doit avoir une inductance correspondant à la périodicité du courant alternatif et le calcul comme la pratique démontrent que cette inductance doit être d'environ 50 henrys pour un courant à 50 périodes. Quant à l'impédance de cette self, qui est fonction du diamètre du fil de son bobinage, elle est inversement proportionnelle à l'intensité de courant qu'elle doit fournir. Il faudra du fil beaucoup plus gros pour débiter deux ampères que pour débiter 50 milliampères.

Les condensateurs doivent avoir une capacité proportionnelle à l'intensité du courant. Et cette capacité va de 2 microfarads jusqu'à plusieurs milliers de microfarads. Il est bien évident que, dans ce dernier cas, il ne peut plus s'agir des condensateurs classiques à feuilles d'étain. Ce sont des condensateurs électrolytiques qui entrent en jeu.

Les combinaisons des trois éléments dont nous avons indiqué l'utilisation : le redresseur, l'accumulateur, le filtre, permettent de varier dans de larges limites les solutions au problème de l'alimentation des postes par le courant alternatif.

Nos lecteurs connaissent maintenant les principes du fonctionnement de ces trois éléments. Il nous reste à examiner quelles sont les meilleures combinaisons et leurs réalisations pratiques que l'on peut conseiller à l'amateur pour alimenter son poste récepteur.

E. V.

A PROPOS DU STATUT DE LA RADIODIFFUSION

Nous avons, à diverses reprises, entretenu nos lecteurs de la nécessité dans laquelle se trouvaient les pouvoirs publics d'établir un statut de la radiodiffusion qui réglementerait enfin la modalité des émissions et créerait des ressources aux postes de diffusion.

Voici, à titre documentaire, celui établi par la Fédération nationale de Radiodiffusion, à laquelle est rattachée l'Association de Radiophonie du Nord.

Ce projet prévoit la création d'un institut de la Radiodiffusion doté de l'autonomie financière et chargé de l'administration de la radiodiffusion. Ce service est géré par un Conseil national comprenant des représentants de l'Etat et des administrations publiques, des producteurs et des usagers. Cet organisme est en outre assisté d'une commission technique et d'une commission intellectuelle. Les membres du Conseil national sont nommés pour deux ans, sur proposition des organisations intéressées et renouvelables par moitié.

Le Conseil national est chargé, dans le cadre déterminé par des dispositions législatives, de pourvoir au développement de la radiodiffusion française, de coordonner l'action des postes d'émission et de réglementer leur exploitation.

Il arrête, avant proposition au Parlement, le budget de l'Institut et donne son avis sur tous les projets de modification dans les charges fiscales imposées aux usagers, sur les questions soumises par les ministres ; il examine les comptes et le rapport de gestion du comité directeur, les rapports, les commissions et procède à la désignation des membres du comité directeur soumis à l'élection.

Les décisions du Conseil national sont exécutées par un comité directeur qui effectue, en outre, la répartition des ressources entre les groupements d'intérêt général assurant l'organisation des émissions, les personnes ou collectivités s'intéressant aux recherches et au développement de la technique, les communes rurales et les établissements d'enseignement pour l'acquisition de postes de réception.

D'autre part, la Commission technique est saisie de toutes les questions relatives aux propositions des constructeurs, aux subventions à donner aux expérimentateurs et généralement à tous les problèmes qui lui seront soumis pour avis par le Conseil national, le Comité directeur ou les ministères intéressés.

La Commission intellectuelle est saisie, en général, des questions relatives à l'orientation, à la coordination et à la réglementation des émissions et à leur adaptation aux besoins intellectuels, utilitaires, éducatifs et sociaux du pays.

L'autonomie du budget de l'Office et le contrôle parlementaire sont assurés par la création, au budget des P.T.T., d'une section intitulée « Institut de la Radiodiffusion » comportant, au titre des recettes, un chapitre auquel seront versées toutes les encaisses de l'Institut et, au titre dépense, un chapitre destiné à l'affectation des sommes détenues par l'Institut à l'ensemble des dépenses techniques, administratives et d'exploitation.

Les recettes de l'Institut sont assurées comme suit :

Tout poste radio récepteur est assujetti au paiement d'un abonnement annuel indivisible fixé à 15 francs, recouvré à domicile par l'administration des Postes et Télégraphes.

Les postes radioélectriques privés de réception destinés à des auditions publiques ou payantes sont soumis à un droit d'usage annuel et indivisible fixé à 50 francs pour les communes ayant au plus 5.000 habitants et à 100 francs pour les communes ayant plus de 5.000 âmes.

Enfin, il est établi une taxe de 10 % ad valorem payée à la sortie de l'usine sur toute lampe de réception destinée à être vendue en France, ou à l'entrée en France pour les valves importées.

En dehors des postes d'essais et d'expérience, le fonctionnement technique et administratif des stations est assurée par le personnel de l'administration des P.T.T.

L'exploitation artistique et intellectuelle de chaque station est assurée, dans chaque circonscription, par des organismes à caractère désintéressé et groupant, dans les mêmes conditions que le Conseil national et le Comité directeur.

Echos

On se plaint, en France, des quelque vingt postes émetteurs que nous possédons et qu'on accuse d'« empoisonner » l'éther.

On cite comme une chose exceptionnelle les 700 stations qui sont réparties dans les différentes provinces des Etats-Unis.

Que dira-t-on alors du nombre de postes émetteurs dont sont gratifiés les Canadiens ? Il y a, en effet, au Canada, 1.285 stations d'émission. La répartition en est la suivante : 81 postes privés de broadcasting ; 610 postes expérimentaux d'amateurs ; 319 stations maritimes ; 275 stations appartenant à des sociétés ou à des compagnies de navigation.

On peut s'étonner d'une pareille abondance de postes et se demander comment le sansfiliste canadien peut, dans un enchevêtrement d'ondes aussi variées, repérer les stations qu'il désire capter.

La chose s'explique par la discipline qu'observent toutes les stations, quant à leur longueur d'onde. Chacune d'elles reste exactement à la place qui lui a été assignée. Miracle de la technique. Ce qui est possible dans le nouveau monde ne le serait-il pas dans l'ancien ? Il est permis d'en douter.

DEMAIN, EN DERNIÈRE PAGE

:: Une Révélation ::

DU CONSTRUCTEUR PERMANNE

On se souvient de l'histoire de ce marchand d'appareils de T.S.F. qui, dépouillé par un de ses employés de 150.000 francs, de son honneur conjugal et... d'un poste-valise dernier modèle, avait, grâce à une annonce faite par T.S.F., retrouvé tout à la fois ses 150.000 fr., son employé indélicat, sa femme infidèle et son poste-valise.

C'est une nouvelle possibilité de la T.S.F., puisqu'elle apparaît ainsi comme gardienne de la vertu des femmes, voire de leur honnêteté dans les deux sens du mot.

Faut-il en conclure que la T.S.F. peut contribuer à augmenter le bonheur conjugal, puisque, dans le cas cité, il est prouvé qu'elle est arrivée à le reconstituer ?

Un de nos confrères s'en est enquis auprès de ses lecteurs et il leur demande si la T.S.F., faisant partie de l'existence familiale, leur apporte des joies réelles.

Blanche Vogt, pour son compte, donne une version qui n'est pas sans valeur. Il faut qu'une maison soit gaie, dit-elle ; la gaîté, c'est la vie. En état de mariage, on a plus souvent envie de rager que de rire. D'où la conclusion : « La T.S.F. joue l'office de l'ami de la maison, qui vient à point vous arracher au cafard, à la solitude, à toutes les mauvaises inspirations... »

Et c'est peut-être vrai, en somme. Si monsieur est plus casanier, si madame est plus aimable, si les enfants sont très sages, n'en cherchez pas ailleurs la raison : c'est à la T.S.F. que vous le devez.

Et la preuve, ajoute un avocat, c'est qu'en général dans les maisons où l'on divorce, il n'y a jamais de T.S.F.

RADIO SAINT-SAUVEUR

26, Rue St-Sauveur, LILLE

CATALOGUE SUR DEMANDE

« Si tu ne peux le dire, chante-le », a-t-on coutume de dire parfois à ceux qui ont l'élocution pénible. Le professeur Lapper, de Munich, a pensé qu'il y avait dans cette formule populaire matière à un enseignement nouveau.

En bon Allemand, le professeur bavarois serait heureux que sa langue maternelle fût une langue universelle. Il veut s'y employer, et pour cela, deux fois par semaine, les lundis et jeudis, de 3 h. 15 à 3 h. 45, il fait au studio de Munich un cours d'allemand à l'usage des étrangers. Pour que son enseignement reçoive la diffusion qu'il mérite, M. Lapper se fait relayer par les stations de Kœnigswusterhausen et de Zeesen. Avec ces émissions simultanées, sur ondes courtes et sur grandes ondes, le monde entier peut être alerté. Mais il faut aussi qu'il soit conquis.

Alors, le professeur a eu une idée géniale. Au lieu de se livrer à une fastidieuse énumération des noms et des genres, il chante son cours. Il le chante comme d'autres le parlent, se servant pour cela de vieux lieds populaires allemands.

Les résultats obtenus sont, paraît-il, des plus encourageants : l'oreille s'habitue au son des mots et, cette accoutumance prise, la prononciation devient familière et la grammaire suit sans difficultés.

« Ils chantent, donc ils parleront... » Et de fait, le professeur Lapper offre à ses auditeurs son recueil de chansons moyennant la modique somme de 1 mark...

LE RÉVEIL DU CINÉMA

CINEROMANS FILMS DE FRANCE ET PARIS CONSORTIUM CINEMA

présentent :

DOLLY DAVIS et ANDRÉ ROANNE

dans

La Femme du Voisin

Par une belle matinée, M. et Mme Freymond, qui passaient l'été dans leur villa des Genêts, au Golfe Juan, partaient en excursion pour la tour Saint-Honorat.

Rapidement conduits sur le lieu de leur promenade, ils erraient nonchalamment dans les couloirs aux murs épais, gravissaient les raides escaliers, et arrivaient sur le sommet de la tour, d'où l'on distinguait un paysage merveilleux.

Mais brusquement, la rêverie des touristes fut

André ROANNE

interrompue. Un homme, en bras de chemise, était en train de se glisser entre deux créneaux, dans l'intention évidente de se jeter dans le vide.

M. Freymond se précipita sur lui et l'empoigna à bras le corps, mais le désespéré était tenace.

— Laissez-moi, criait-il, j'ai tout perdu au jeu la nuit dernière, je veux mourir.

— Plaie d'argent n'est pas mortelle, répliqua le sauveteur. Ecoutez-moi.

Il fut si persuasif que le désespéré l'écouta.

— Je suis industriel, j'ai besoin en ce moment de nouveaux collaborateurs : je vous recueille.

Et, partie pour une simple promenade, les époux Freymond regagnèrent leur villa en compagnie de celui qu'ils avaient arraché à la mort.

Le lendemain, Simone Freymond et le nouveau venu échangeaient de singuliers propos.

— Vous voyez, chère madame, disait-il, que j'ai gagné mon pari. Me voici invité sous votre toit, et grand ami de votre époux.

— Taisez-vous, André, j'ai envie de tout lui raconter.

— Folie. Votre mari ne croira jamais que pour vous avoir vu quinze jours à Paris, j'ai combiné cette dramatique et charmante aventure : il vous accusera de complicité.

Quelques jours plus tard, M. Freymond dit à sa femme :

— Juliette arrive ce matin par le train bleu.

Et comme André ouvrait de grands yeux :

— Cher ami, Juliette est une amie d'enfance, 25 ans, veuve et jolie...

Et Juliette arriva, au grand déplaisir d'André qui ne lui trouvait aucun charme et se contentait de faire à Simone Freymond une cour des plus pressantes, au nez et à la barbe de son mari, qui paraissait fort content de lui-même et des autres.

Les habitants de la villa des Genêts menaient une existence charmante. Chaque jour, ils allaient en promenade, ou s'allongeaient paresseusement sur la plage. André ne quittait pas Simone Freymond, et il était très à l'aise pour mener sa galante attaque, Paul Freymond n'ayant d'yeux que pour Juliette.

Cependant, André ne paraissait pas tout à fait heureux.

Un jour, sur la terrasse d'Eden Roc, André et Simone se reposaient, tandis que Freymond et Juliette pagayaient, à courte distance du rivage, dans un canoë.

— Ah ! disait Simone, vous aviez peut-être raison. A la regarder de près, Juliette n'est pas très jolie.

— Elle a du charme, concéda le jeune homme.

— Elle est prétentieuse...

— Ce n'est pas mon avis.

A ce moment, André, qui suivait des yeux le canoë, le vit chavirer dans un remous. Il se précipita vers le tremplin, plongea, et ramena Juliette, plus morte que vive.

— Merci, monsieur, murmura-t-elle, vous m'avez sauvée.

Et à partir de ce moment, André regarda beaucoup moins Simone que Juliette.

M. Freymond, sur ces entrefaites, fut contraint de partir pour Lille visiter ses usines, où une grève venait d'éclater.

— Je vous confie Juliette, dit-il à son invité.

Et pendant plusieurs jours, les nouveaux amis ne se quittèrent pas. André était fou de joie ; il entraînait Juliette sur toute la côte, et un soir, il lui raconta toute son aventure.

— Je vous ai dit la vérité, s'écria-t-il : Simone c'était un flirt, vous, c'est l'amour.

Et Juliette se contenta de rire, d'un air parfaitement incrédule.

Le ménage Freymond revint bientôt et André voulut faire part de ses projets matrimoniaux à l'industriel.

— J'ai à vous parler sérieusement, lui dit-il. D'abord, un aveu : Mon suicide était une blague.

— Je le savais, répondit M. Freymond à son interlocuteur stupéfait.

André se ressaisit.

— Vous ne savez peut-être pas tout ; j'aime Juliette, elle m'aime, et nous avons décidé de nous marier.

— Très bien ! Mais à qui avez-vous demandé l'autorisation. Je garde en effet certains droits sur Juliette puisque je suis son frère.

— Ah ! par exemple. Mais, alors, je vous demande sa main.

— Et je vous l'accorde. Mais avouez que si Juliette est charmante, vous ne vous en seriez pas aperçu, si un autre n'avait feint de s'en aviser avant vous.

« Vous découvrez toujours la femme du voisin. Enfin, je vous pardonne ; je vous donne ma sœur et je garde ma femme. »

MARION DAVIES et WILLIAM HAINES

dans

Mirages

Le plus grand admirateur de Peggy Pepper, qui se croit destinée à être une vedette de l'écran, est certainement le Colonel, son père. Aussi n'hésite-t-il pas à la présenter, entourée de ses éloges, au régisseur des Films Comète. Quelques

UNE SCÈNE AMUSANTE DE « MIRAGES ».

essais d'expressions : amour, colère, douleur, joie, satisfont assez ce juge sévère pour qu'il l'engage... à remplir une fiche de demande d'emploi.

Cependant, au studio, Billy, le protagoniste de la série des films « Tarte à la Crème », l'a aperçue, il la trouve charmante, lui offre sa protection, qu'elle accepte, et la conduit à M. Comète lui-même qui, sur la recommandation de l'artiste, lui donne un premier rôle. Oh ! bien petit ce rôle ! Il peut néanmoins la mettre en valeur. Il consiste à recevoir au visage le jet du siphon. Mais il y a la manière. La manière de Peggy est plus que plaisante ; son ahurissement, sa surprise éberluée est telle qu'on la juge digne du gros plan. Evidemment, sa carrière débute bien.

Si bien qu'elle est un beau jour convoquée, en même temps que Billy, au studio du Grand Art. Tous deux, qu'un tendre sentiment a liés peu à peu, se rendent plein d'espoir chez le directeur. Ils se jurent qu'ils ne signeront rien si on ne les engage pas ensemble. Toutefois, le directeur a réfléchi ; il n'a pas besoin de Billy, c'est Peggy seule qu'il tient à avoir. Un bon contrat, la perspective de la gloire, font vite oublier les serments, surtout à une actrice. Peggy accepte. Et ce sont des adieux émus que se font les deux jeunes gens, avec la promesse de ne s'oublier jamais, de se revoir bientôt.

Peggy ne tarda pas à connaître la célébrité. Sa renommée la grise, elle change de caractère en même temps que de condition. La bonne fille qu'elle était devient prétentieuse et fière. Elle transforme son nom de Peggy en celui de Patricia, plus aristocratique. Les articles des journaux la troublent de vanité et les flagorneries passionnées de son partenaire habituel, André Belfair, l'énorgueillissent d'autant plus qu'il lui avoue que Belfair n'est qu'un nom de théâtre, son véritable patronyme étant André de Bergerac, vicomte d'Avignon. Aussi, quand il lui propose de l'épouser, acquiesce-t-elle sans hésitation. Peut-on refuser d'être vicomtesse ? Le souvenir de Billy, toujours amoureux d'elle malgré l'absence, s'estompe dans sa mémoire. Elle ne consent même pas à recevoir le jeune homme, un jour que les deux troupes tournent à peu de distance l'une de l'autre ; et elle décline l'invitation à goûter que ses anciens camarades lui faisaient parvenir par son intermédiaire. Mais Billy n'est pas homme à se laisser évincer. Il arrive jusqu'à elle et commence à porter le premier coup d'épingle à sa présomption en reconnaissant dans André Belfair un ancien garçon de restaurant qui l'a souvent servi.

Peggy déchante encore davantage quand son directeur lui apprend que le public ne veut plus de ses films.

Ce qu'on aimait en elle, c'était son naturel, sa verve primesautière, sa sincérité ; Peggy et non Patricia. Elle reste quand même entichée de son Grand Art et ne songe qu'à son mariage avec André, que les journaux annoncent comme un événement.

Billy, malgré tout, aime trop Peggy pour l'abandonner à un autre et pour lui laisser faire cette sottise. Le jour de la cérémonie, quand le cortège arrive, il apparaît tout à coup et arrose d'un jet de siphon la mariée, rappelant ainsi la scène qui lui valut son premier succès. Cette douche semble éclaircir les idées de Peggy et lui dessiller les yeux. La fausseté du bavard imposteur à qui elle allait s'unir et celle de l'Art qu'elle avait adopté lui paraissent égales. Elle retourne à Billy. Et l'on voit bien, quand ils rejouent ensemble dans une scène d'amour, que son baiser n'est plus un baiser de théâtre.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
LE MEILLEUR MARCHÉ DES HORAIRES DES TRAINS
EN VENTE PARTOUT... du NORD ET de la BELGIQUE

Comité de défense de l'Enseignement secondaire

Le Comité de défense de l'Enseignement secondaire nous communique une lettre adressée à MM. les députés et sénateurs, disant notamment :

« Le dernier Congrès national a protesté avec force et à l'unanimité contre la prétention des Finances de rogner sur les débutants, sur les catégories inférieures et moyennes, alors qu'elle donne satisfaction complète au plus haut échelon de notre hiérarchie. Les professeurs et répétiteurs, soussignés, demandent instamment que l'Administration des Finances s'en tienne strictement aux propositions de la Commission Martin en ce qui concerne les agrégés du cadre de Paris qu'elle a complètement assimilés aux chefs de bureau des ministères.

» Que soit adoptée à la base comme elle l'est au sommet (ainsi que l'a réclamé une fois de plus le Congrès national de l'Enseignement secondaire des 14, 15 et 16 avril dernier), l'échelle Chenevrier intégrale dont les chiffres se traduisent actuellement comme suit (fin avril 1930) : agrégés de Paris : 60.000-43.000 ; agrégés des départements : 50.000-36.000 ; professeurs titulaires de lycées : 40.000-29.000 ; professeurs licenciés de collèges : 38.000-27.000 ; répétiteurs licenciés : 35.000-24.000 ; professeurs bacheliers : 30.000-20.000 ; répétiteurs bacheliers : 25.000-16.000.

» Que les professeurs de dessin, de gymnastique, des classes élémentaires, admissibles aux divers concours pour l'Enseignement secondaire et généralement tout le personnel des lycées et collèges, reçoivent les revalorisations auxquelles leurs titres leur donnent droit.

» Qu'aucun licencié ès-lettres ou ès-sciences ne débute à un traitement inférieur à celui d'un jeune magistrat licencié en droit, c'est-à-dire à moins de 22.000 francs (projet du gouvernement actuel).

» Si par hasard ces chiffres vous paraissaient excessifs, nous vous ferions observer qu'ils restent encore au-dessous de ceux que l'Allemagne sert à ses universitaires, et que seulement à ce prix vous enrayerez la crise qui tarit le recrutement et menace l'Enseignement secondaire d'une complète désorganisation. »

N.-B. — L'échelle Chenevrier, élaborée d'après les traitements et projets officiels de 1914 à 1920, établit des rapports constants entre les diverses catégories et classes de l'Enseignement secondaire. Il serait illogique, l'admettant au sommet, de la rejeter au milieu et à la base. (Suivent de nombreuses signatures).

Un banquet à Lille des Ardennais résidant dans notre région

Ces jours derniers eut lieu à la Taverne Vatel, rue des Ponts-de-Comines à Lille, le premier banquet organisé par les « Sangliers », groupement amical récemment fondé par les Ardennais résidant à Lille et dans la région.

Une cinquantaine de convives, dont une vingtaine de charmantes dames, participèrent à cette fête. Le menu copieux fut excellemment servi et le digne émule de Vatel n'oublia pas la salade au lard, plat essentiellement ardennais. La plus franche gaieté et une cordialité de bon aloi ne cessèrent de régner pendant tout le cours du festin. A l'heure du champagne, le distingué président des « Sangliers », M. Delahaut, inspecteur principal de l'enregistrement, a présenté les excuses de quelques sociétaires. Puis, dans un langage choisi qui n'excluait pas l'humour, il rendit hommage à l'œuvre accomplie, depuis la récente constitution de la société, par MM. Briath et Rovpette, les dévoués secrétaire et trésorier. Il remercia également le sympathique vice-président, M. Nénon, qui a généreusement offert quelques vieilles bouteilles d'un délicieux Aloxe-Corton, ainsi que M. Dufour, secrétaire général des anciens artilleurs, dont le concours fut particulièrement précieux pour l'organisation de cette agape fraternelle. Enfin, le président termina son allocution en accordant un souvenir ému aux Ardennais morts pour la France, soit sur les champs de bataille, soit dans le département envahi.

Quelques chanteurs ou fins diseurs se firent entendre et frénétiquement applaudir, notamment MM. Decaux et Tuot. Ce dernier composa, en quelques minutes, sur le pays d'Ardenne, une chanson express fort spirituelle, qu'il détailla avec beaucoup de brio. Pour terminer dignement la fête, un talentueux pianiste, M. J. Vanhove, avait bien voulu prêter gracieusement son concours, ce qui permit d'organiser une joyeuse sauterie.

La gratuité de transport pour les militaires permissionnaires

Comme suite à son intervention, M. Jacques Louart, député-Maire de Sallaumines, a reçu du Ministre de la Guerre, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu me demander s'il est exact que les militaires de la classe 1929 accomplissant un an de service auront droit à la gratuité du voyage au delà de 100 km., et si cette disposition s'applique également aux militaires de la classe 1928 qui accomplissent 18 mois de service.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que les militaires faisant partie des fractions de contingent incorporées à partir d'octobre 1929 et nés postérieurement au 31 octobre 1908, appelés ou engagés, pourront bénéficier, au cours de leur première année de service, de la gratuité complète du transport pour se rendre en permission annuelle.

» Cette disposition ne s'appliquera pas aux militaires de la classe 1928 qui accomplissent 18 mois de service.

» Veuillez agréer, etc... ».

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Vendredi 27 à 12 h. 30 : Cortège carnavalesque ; Allegro con brio ; Aquarelle mystique ; Ballet des mages, M. Henri Hespel ; Ouverture de Véronique ; Valse nuptiale ; Dédé. — 13 h. 35 : Cours ; Informations ; produits agricoles. — 19 h. 30 : Cours ; communiqués ; informations. — 20 h. : Causerie Pêle Mêle. — 20 h. 15 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours de M. Vandervelden, violoniste, premier prix du Conservatoire de Bruxelles : Rakoczy, ouverture ; Les saisons ; Chaconne ; Variations sur un thème de Corelli ; Scènes napolitaines ; Berceuse ; Menuet ; From the canebracke, M. Vandervelden ; Marche russe. Au cours du concert vers 21 h. : Tirage des primes.

SARADIO (Voir petites annonces)

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 12 h. : Conférence israélite. — 12 h. 30 : Disques (musique scandinave). — 13 h. 45 : A la manière de Lulli, orchestre ; Sonate, violoncelle ; Soir d'été sur la terrasse, orchestre ; Nocturne ; Scherzo, piano ; Nocturne, orchestre ; Berceuse ; Tambourin ...